

Commission
des Récompenses nationales.
(nommée le 23 mars 1926).

- M. M. Lavoigne
- 1^{er} Bureau : Chapsal, Président.
2^e " François-S. Maur, Secrétaire.
3^e " Lancien, Président
4^e " Cassez.
5^e " Bergeon, ~~Vice~~ Président. Monseron
6^e " Desjardins.
7^e " Beaumont.
8^e " Mounie.
9^e " Dormann, Vice-Président
-

695 292

4

La Commission s'est réunie le 25 mars, à 2^h¹/₄.
Elle a désigné comme président M. de Las Cases et comme
rapporteur - secrétaire, M. François Thomann.

Après un échange de vues entre M. Jeanneney, Chapsal,
de Las Cases, Auber, François Thomann, la Commission
décide qu'une étude préalable sera faite par le rapporteur
et soumise à la Commission sur les promotions spéciales
faites depuis 1919, en dehors des promotions faites pour
faits de guerre ou à la suite de la guerre.

Le Secrétaire

François Thomann

Le Président
de Las Cases

Séance du 10 Juin 1926

Président de M. de Las Cases

Présents : M. de Las Cases, Chapsal, Jeanneney, de Bertier,
Coignet, Auber, F. Thomann

La C^{on} est saisie d'un nouveau projet ayant pour objet
de modifier le contingent annuel des croix du Ministère
des Pensions (prop^{os} Branchaud) sur lequel M. le Ministre
des Pensions a demandé à être entendu.

M. le Ministre des Pensions, introduit, expose à la
C^{on} les raisons pour lesquelles il demande un
relèvement du contingent annuel de son département
et les nombreuses catégories auxquelles il est obligé de
pourvoir : mutilés, Médecins des Centres de Réforme,
Invalides, Fonctionnaires, Office National des Mutilés,
Membres des Tribunaux de Pensions, départements
recourus.

Après que M. le Ministre des Pensions, s'est retiré, la C^{on}
après discussion, tout en rendant hommage à la
modération des demandes et aux arguments que l'on peut
faire valoir pour certaines d'entre elles, regrette de ne
pouvoir donner un avis favorable à la proposition.